



L'INTOX POINT PAR POINT

« UNE LIBERTÉ DE CHOIX DE DÉPART À LA RETRAITE »	64 ANS MINIMUM POUR UN TAUX PLEIN !
« UN SYSTÈME PLUS SIMPLE ET PLUS LISIBLE »	IMPOSSIBILITÉ DE CONNAITRE LA VALEUR DU POINT D'INDICE À L'AVANCE !
« UN SYSTÈME PLUS ÉQUITABLE : UN EURO COTISÉ = LES MÊMES DROITS »	EN FONCTION DE L'ANNÉE DE NAISSANCE LA MÊME CARRIÈRE NE DONNERA PAS LA MÊME PENSION !
« UN SYSTÈME PLUS JUSTE QUI PREND EN COMPTE TOUTE LA CARRIÈRE ET LES PRIMES »	EN SE BASANT SUR L'ENSEMBLE DE LA CARRIÈRE, CHAQUE ACCIDENT DE LA VIE FERA BAISSER LE MONTANT DE LA PENSION !
« UN SYSTÈME QUI RÉDUIT LES INÉGALITÉS FEMMES – HOMMES »	SEULE UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES FEMMES ET DES HOMMES ENTRAÎNERA UNE ÉGALITÉ DES PENSIONS !
« UN SYSTÈME PAR RÉPARTITION »	LES FAIBLES PENSIONS OBLIGENT UN COMPLÉMENT PAR CAPITALISATION !
« UN SYSTÈME SOLIDAIRE »	LES HAUTS SALAIRES NE COTISENT PAS

Rassemblement jeudi 9 janvier 2020 à 8H00

Rond point du Lac avec distributions de tracts

Le retrait du projet s'impose !

Le régime universel par points prôné par le président de la République est mauvais, car il est conçu pour faire baisser les pensions. Cela implique de bloquer le niveau des cotisations à 28 % et qu'il n'y ait pas de possibilités de les augmenter. Les prestations devenant la variable d'ajustement (donc la baisse des pensions) pour maintenir un équilibre financier de plus en plus éloigné des besoins croissants de la population.

Malgré les attaques, notre système de retraite est le meilleur du monde, il est solide et financé sur le long terme car qu'il y a des salaires et de l'emploi, il y a des cotisations sociales pour assurer les prestations retraites

Ne pas tomber dans le piège du seul retrait de l'âge pivot

Edouard Philippe agite l'épouvantail d'un âge pivot ou d'équilibre à 64 ans avec un malus de 10 % avant cet âge, même avec une carrière complète.

C'est bien entendu, faire travailler les gens plus longtemps. Même en retirant cette mesure, la situation des pensionné.e.s ne s'améliorerait pas. Il suffirait de jouer sur la valeur du point pour retrouver l'équilibre financier qu'ils ont fixé avec la règle des 14 % du PIB. Les retraites seraient ainsi toujours aussi basses et une durée de cotisations prévue entre 42 et 43 ans, personne ne partirait à l'âge légal avec une pension suffisante.

Les financements existent :

- Augmenter les salaires de 1 % c'est **3,6 milliards** de cotisations supplémentaires.
- Favoriser l'emploi de 2,4 % d'emplois en plus c'est **9 milliards** de cotisations sociales en plus et **7 milliards** d'économie pour l'assurance chômage.
- La fin des exonérations de cotisations sociales patronales c'est **66 milliards** supplémentaires.
- La fin des exonérations pour le CAC 4 c'est 2,7 milliards supplémentaires. En tout **90 milliards** de niches sociales dont il faut discuter l'utilité.

66 % des Français soutiennent la mobilisation

65 % des Français sont contre le régime universel par points

47 % font confiance aux organisations syndicales

66 % n'ont pas un regard positif sur le gouvernement

Pour un **étudiant** gagnant **500 € par mois** pendant **5 ans** (le temps de ses études supérieures) il toucherait **10 € par mois à la retraite** pour cette période-là avec le système par points